

Les défis de l'accessibilité numérique

Cela fait 20 ans maintenant que [la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap](#) a été promulguée. Qu'en est-il aujourd'hui du handicap face au numérique ? Quelles actions ont été entreprises dans les établissements du supérieur ? Et que prévoit-on de faire à l'avenir ? Autant de questions que cette émission spéciale du jeudi 15 mai 2025 se proposait d'aborder, à l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité numérique (Global Accessibility Awareness Day ou GAAD)

Prise de conscience : le numérique face au handicap

Un quotidien semé d'embûches

Dylan Brémond est étudiant à l'université de La Réunion. Il est porteur d'un handicap invisible qui l'empêche d'être précis avec les dispositifs de pointage, comme un trackpad ou une souris. Naviguer sur un site internet lui demande beaucoup de concentration. Aussi, pour lui, un site épuré et organisé de manière logique est un grand progrès, car il gagne en temps et en fatigue.

Du côté de Sandra Martial, étudiante à l'université de La Réunion elle aussi, et malvoyante, le constat est le même : utiliser le numérique peut s'avérer fatigant. Elle cite l'exemple des PDF images qu'elle peut recevoir quotidiennement dans sa boîte mail et que son lecteur vocal ne peut lire, justement. Elle doit alors trouver des astuces pour accéder à l'information ou demander de l'aide.

Des outils défaillants : l'humain et l'IA à la rescousse

Parmi les aides, Valérie Mansard, référente accessibilité numérique à l'ENS de Lyon et aveugle, évoque en premier lieu l'aide humaine. Certaines plateformes incontournables n'étant pas accessibles, comme celle qu'elle doit utiliser pour partager des documents, elle dépend d'une tierce personne pour effectuer cette tâche. Elle évoque ensuite l'intelligence artificielle au sujet de la description d'image, tout en précisant, que « parfois, l'intelligence artificielle a des hallucinations », ce qui peut être embêtant, si on lui demande de lire une date de péremption et qu'elle se trompe.

Un monde peu inclusif où beaucoup reste à faire

Rebondissant sur les témoignages, Pierre Reynaud, référent accessibilité numérique à l'université de La Réunion, estime que la situation est claire : dans un monde réellement inclusif, l'aide humaine ne serait qu'un appoint, pas une nécessité quotidienne. L'accessibilité numérique est pourtant un droit fondamental, gravé dans la loi depuis 2005, mais encore trop peu appliqué. « On commence à s'y intéresser sérieusement depuis 5 ou 6 ans » constate Yves Depigny, correspondant handicap à l'université de

La Réunion. Pourtant « la majorité des sites ne sont pas accessibles. La majorité des applications ne sont pas accessibles. Il y a un énorme travail à faire » conclue-t-il.

Retours d'expérience

Le site web de l'université de La Réunion : l'histoire d'un bond en avant

À l'université de La Réunion, le site web est passé d'un taux de conformité de 39% à 91%, à l'issue d'une refonte en profondeur. Une navigation simplifiée, de meilleurs contrastes et un contenu structuré, ont conduit à ce résultat. Même s'il reste du travail pour atteindre les 100%, le Directeur de l'Audiovisuel, du Multimédia et de l'Accessibilité Numérique, Jean-François Février se réjouit du chemin parcouru, conscient, qu'il s'agit-là selon ses propres mots d'un « sujet très sensible ». De son côté, Joël Kwan, développeur à la Direction des Système d'Information s'est vu confier la mise en conformité de l'annuaire dont il a simplifié le code et travaillé « la structure qui présente les informations ».

Annie Dumont, responsable du Service Web et Accessibilité Numérique précise que la qualité d'un site web ou d'une application, n'est pas uniquement portée par l'aspect technique, mais aussi par le niveau des contenus. Cela implique de former les contributeurs, de paramétrer les outils pour leur éviter un maximum d'erreurs, et de leur permettre d'évaluer régulièrement la qualité de leur propre production.

Le Diplôme Universitaire Référent Accessibilité Numérique (DU RAN) : une formation inédite pour un métier émergent

Le Diplôme Universitaire de Référent Accessibilité Numérique (DU RAN) de l'université de La Réunion prépare à un métier transversal, encore mal identifié dans les fiches RH, mais essentiel pour les universités.

Un Référent Accessibilité Numérique, c'est quoi ?

Endjy Guerchet, référent accessibilité numérique à l'université de Bordeaux et coordonnateur pédagogique du DU définit ainsi ce métier : « Un produit numérique, doit respecter des normes et nous on est là pour accompagner les équipes de façon à ce que le produit final, que ce soit un cours sur une plateforme pédagogique ou une application mobile, puisse être conforme et accessible aux personnes en situation de handicap ».

En France la conformité se mesure par rapport au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)

Une fonction aujourd'hui encore déficitaire et sans fiche de poste précise

Xaviera Autissier, référente accessibilité numérique à l'université de Lorraine fait ce constat : « Tous les établissements n'ont pas de référent accessibilité numérique aujourd'hui, ni dans le public, et encore moins dans le privé ».

Julie Charles, référente accessibilité numérique à l'université d'Angers souligne quant à elle l'absence de fiche de poste officielle, car « une fiche de poste créerait un poste », qu'il faudrait obligatoirement incarner, avec des personnes dûment formées. Le DU s'applique à combler ce dernier besoin.

Une formation innovante et accessible

« C'est la première formation diplômante en accessibilité numérique », souligne Pierre Reynaud, responsable pédagogique du diplôme.

Endjy Guerchet décrit le DU comme une formation généraliste et transversale, qui donne « toutes les connaissances et les compétences de base pour exercer cette fonction de référent accessibilité numérique qui se développe au sein des organismes et des organisations ».

Se déroulant 100% à distance, elle aborde :

- Les fondamentaux du handicap et de l'environnement numérique, afin d'en comprendre les enjeux humains, techniques et organisationnels ;
- Les impacts sociaux et économiques de l'inaccessibilité, qui montrent que l'accessibilité est avant tout un enjeu sociétal ;
- Les normes et obligations légales, essentielles pour garantir la conformité des outils numériques ;
- La production de contenus accessibles, dans toutes les sphères professionnelles, y compris les réseaux sociaux, les sites web et les applications mobiles.

Les retombées du DU

Pensé et conçu pour être accessible, le DU a permis à l'université de La Réunion d'améliorer sa plateforme pédagogique.

Emmeric Courtois, ingénieur pour l'enseignement numérique à l'université de La Réunion raconte : « Il y a eu un certain nombre de tests qui ont été effectués pour voir si l'intégralité des contenus étaient accessibles en amont par les intervenants ou en interne ». Cette expérience permet aujourd'hui selon lui d'avoir « suffisamment de recul pour indiquer aux futurs utilisateurs les activités qui sont réellement accessibles, partiellement accessibles ou pas du tout accessibles ».

Aujourd'hui, grâce à cette expérience du DU, on peut travailler avec des modèles préconstruits qui limitent les facteurs d'inaccessibilité et se lancer sereinement dans la session 2 du DU.

Le Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique ou SPAN

Un des rôles primordiaux du référent accessibilité numérique est la construction du Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique, (ou SPAN), car c'est lui qui est au cœur de la stratégie d'établissement en ce domaine.

Il repose sur 3 missions principales :

- Sensibiliser, informer, former les personnels et les usagers ;
- Évaluer l'existant à travers des audits, des bilans et des diagnostics ;
- Piloter la stratégie en lien avec le schéma directeur du handicap et la stratégie numérique de l'établissement.

Julie Charles, RAN à l'université d'Angers, témoigne : « J'ai été recrutée car on s'est rendu compte que le SPAN **est une obligation légale**. Ni plus, ni moins ».

Interrogée sur les freins rencontrés, c'est sans hésitation qu'elle nomme le budget qui selon elle « est essentiel mais rare dans le domaine de l'accessibilité numérique ».

S'organiser pour l'avenir : vers une société plus inclusive ?

La recherche à la rescousse

Nathalie Pinède est professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Bordeaux Montaigne, et a pour projet de décortiquer ce qui se passe autour de l'accessibilité numérique :

- Comment l'accessibilité numérique pénètre et s'ancre dans les organisations universitaires ;
- Les discours, pratiques, résistances et impensés qui entourent encore le numérique dans les établissements ;
- Et enfin la manière dont les politiques publiques, les normes et les formations influencent ou freinent cette diffusion.

Comprendre pour avancer, et améliorer la situation des personnes en situation de handicap est son vœu le plus cher. « Il y a de nombreux usagers en situation de handicap - pour lesquels certains sont des handicaps invisibles - qui se retrouvent en difficulté, en empêchement, en nécessité de devoir s'adapter, de faire des efforts, fournir des efforts. C'est quelque chose qui reste mal perçu, mal compris », confie-t-elle.

Elle termine son intervention en lançant un appel aux RAN présents : « Je reviendrai vers vous très prochainement, avec des questions, pour essayer de comprendre les dynamiques politiques et opérationnelles au sein des environnements universitaires ».

Former dès l'enseignement supérieur

Pour Aïda Périchon, déléguée régionale AGEFIPH La Réunion - Mayotte, tout commence à l'université. Selon elle il est important que ceux qui délivrent les formations soient sensibilisés à l'accessibilité, car sinon « on ne préparera pas notre société de demain et on sera amputé d'opportunités ».

Des ressources concrètes pour initier le changement.

Former, c'est ce que propose la Contentsquare Foundation, avec son module gratuit de sensibilisation à l'accessibilité. Ce module est proposé à tous les établissements d'enseignement supérieur. Il marque une première étape vers une culture numérique inclusive. L'université Paris-Saclay et le CNAM ont déjà sauté le pas.

En total accord avec le constat d'Aïda Périchon, Marion Ranvier, directrice exécutive de la Contentsquare Foundation martèle : « Le web de demain ne pourra être accessible et inclusif que si on forme les futures générations ».

Construire une dynamique nationale

Frédéric Cantaroglou et Karim Hasnaoui, sont copilotes de la thématique 6 du COREALE (comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements).

« La démarche de la thématique est de trouver des solutions numériques facilitant l'inclusion de tous les apprenants », indique Frédéric Cantaroglou, en s'appuyant sur trois chantiers :

- La création d'un observatoire national de l'accessibilité des services numériques ;
- L'élaboration d'un agenda de mise à niveau des services ;
- Et l'identification des équipements et matériels adaptés aux étudiants à besoins spécifiques.

Fédérer les énergies pour l'accessibilité numérique

Karim Hasnaoui, directeur des systèmes d'information et du numérique à Nantes université confie « On avait la sensation que plein de gens dans toutes les universités avaient envie de faire avancer la question mais que des fois on se sentait un peu seul face à tous les défis ». Aussi, avec Adrien Ponchelet de l'université de Picardie Jules Verne, il a initié un groupe de travail national dans le cadre du CSIESR (comité des services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche), pour mutualiser les efforts et créer une communauté d'entraide et d'expertise.

Son souhait : trouver « comment on pourrait faire en sorte demain, que tous les acteurs du numérique dans nos établissements pensent tout de suite système accessible et ne commencent pas par lister tous les effets négatifs que ça peut leur apporter ». Et ceci pour tordre le cou à 20 ans d'inaction.

Son objectif : « produire un rapport où seront proposées des solutions concrètes, applicables et utiles à tous les établissements, petits ou grands ».

Construire un réseau de compétences

Pierre Reynaud annonce la création prochaine de l'Apranesr, (l'association professionnelle des référents en accessibilité numérique pour l'enseignement supérieur et la recherche), afin d'incarner cette volonté de structurer une réponse pérenne, portée par le terrain. Ce nouveau cadre permettra de peser dans les négociations, de mutualiser les ressources et de promouvoir enfin un numérique pour tous.

Sophie Guichard, la directrice de la direction nationale des usages numériques du conservatoire national des arts et métiers a proposé de recevoir la réunion de lancement de cette association, c'est-à-dire son assemblée générale constitutive, dans les locaux du CNAM, le 24 juin 2025 après-midi.

Les professionnels intéressés sont cordialement invités à participer à cet événement.

C'est par cette annonce que se termine l'émission. On vous donne rendez-vous à la prochaine !